



Handi'Chiens éduque et remet gratuitement des chiens d'assistance à des personnes en situation de handicap. L'éducation d'un chien dure 2 ans dont **16 mois en famille d'accueil** puis 6 mois dans l'un de nos centres d'éducation labellisé par le Ministère de l'Agriculture.

Rôle de la Famille d'Accueil

Les familles d'accueil sont des bénévoles au sein de l'association. Elles tiennent un rôle essentiel, car c'est le commencement du chien.

- * Accueillent le chiot à 8 semaines (belle boule de poils);
- * Commencent la socialisation et la propreté ;
- * Transforment le chiot en un chien équilibré, bien intégré à la société, et familiarisé avec toutes les situations de la vie courante ;
- * Apportent affection et soins au chien (jeux, promenades et câlins);
- * Participent à des réunions de travail tous les 15 jours avec l'animation d'un délégué ou d'un éducateur canin.

A l'issue de sa formation le chien est capable de répondre à une trentaine de commandes.

Si vous souhaitez devenir famille d'accueil, contactez-nous à l'adresse suivante : re.deleguee.hc@gmail.com

L'ARMOIRE SOLIDAIRE

L'association Hilairoise " Aux actes citoyens ! " a déjà organisé sur la commune des collectes (de produits pour bébé et de produits alimentaires) pour les plus démunis de notre société. Il va de soi que la lutte contre la montée des inégalités et de la précarité demeure essentielle mais aujourd'hui l'urgence sociale nous impose des actions immédiates.

Aux actes citoyens ! envisage de disposer dans un lieu accessible, en permanence, une armoire où chaque habitant pourra déposer des denrées alimentaires non périssables qui seront ensuite redistribuées aux plus démunis de l'agglomération ou mises à disposition des personnes en situation précaire sur la commune.

Pour cette action solidaire, nous faisons un appel pour **un don d'une armoire** solide et stable, craignant peu l'humidité. Vous pouvez nous contacter au 06 88 80 05 78. D'avance merci. L'équipe bénévole d'Actes aux citoyens



APPEL A PHOTOS PARTICIPATIVES

La commune lance un appel à photos participatives, vous avez de belles prises de vues de la commune, si vous souhaitez les mettre à disposition pour les différents supports de communication, vous pouvez les envoyer au service de Com : communication@mairie-st-hilaire-st-mesmin.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

LE P'TIT HILAIROIS

Décembre 2020 N°72



Chers enfants,
Mes gentils lutins vont installer ma boîte aux lettres sur le mail. Vous pourrez y déposer vos courriers pour me faire parvenir votre liste de cadeaux de Noël jusqu'au samedi 19 décembre. Il vous suffit d'écrire sur l'enveloppe le mot magique « Père Noël » mais n'oubliez pas de noter votre adresse !
Ho Ho Ho, le Père Noël.



COMITÉ DES FÊTES

Décorez un arbre visible de la rue et participez au concours de l'arbre décoré du Comité des fêtes en vous inscrivant à inscriptions.cdfqshsm@gmail.com



AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale sera exceptionnellement ouverte les jeudis 24 et 31 décembre de 8h à 12h et fermée les samedis 26 décembre et 02 janvier. Merci de votre compréhension.





MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

Bien des salons gastronomiques et marchés de Noël ont été annulés, les producteurs ont souhaité participer à un marché supplémentaire le 2ème dimanche de décembre, soit le 13 décembre de 8 h à 12 h.

Vous pourrez retrouver à la fois tous les producteurs habituels (escargots - miel - fruits et légumes de saison- charcuterie - bière - lentilles), mais aussi quelques nouveautés telles que : vins, noix et huile de noix, confitures, les soupes de La Racinerie; la Confrérie de la cerise sera également présente avec le Cœur d'Arlicot et les cerises au vinaigre.

C'est avec plaisir que la municipalité accompagnera les exposants dans les règles sanitaires requises pour la protection de tous. Police Rurale et élus seront présents pour accueillir les amateurs des produits du terroir.

Sans faire la foire, profitez des produits de fête - Noël et Nouvel An approchent.

MÉDIATHÈQUE



Depuis le 10 novembre dernier, la médiathèque a mis en place le "Bibliodrive", vous pouvez réserver vos livres, magazines, ... par téléphone le mercredi de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

La Gestion des déchets d'Orléans Métropole COLLECTE GRATUITEMENT VOS DÉCHETS VERTS !

Vous avez 75 ans ou plus ou vous disposez d'une carte d'invalidité, alors bénéficiez du service de collecte organisé par Orléans Métropole.

- ◆ Inscription faite avant le 31 janvier 2021 : collecte à partir d'avril
 - ◆ Inscription faite entre le 1^{er} février et le 15 avril 2021 : collecte à partir de mai
 - ◆ Inscription faite entre le 16 avril et le 15 juin 2021 : collecte à partir de juillet
- Passé cette dernière période d'inscription, l'usager ne pourra plus s'inscrire pour l'année en cours.

Chaque usager inscrit recevra une dotation de sacs ainsi que le calendrier et règlement de collecte.

La collecte a lieu tous les 15 jours d'avril à novembre, sauf pour les mois de juillet et août (collecte mensuelle).

Inscription et renseignements auprès de votre mairie – Tél 02.38.76.66.33

Pièces à fournir : pièce d'identité et/ou carte d'invalidité, justificatif de domicile

Le renouvellement de votre inscription est obligatoire chaque année.



TRAVAUX

A compter du lundi 7 décembre 2020, débuteront les travaux de réfection de la chaussée de la Route des Muids dans sa partie comprise entre la Route d'Orléans et le n° 111.

Ce chantier d'une durée de 5 jours a été confié à l'entreprise EIFFAGE.

Durant cette période, la circulation sur la Route des Muids sera interdite entre la route d'Orléans et la rue aux Chats.

L'accès aux propriétés riveraines sera, dans la mesure du possible, maintenu.

Une déviation sera mise en place empruntant dans les deux sens la route d'Orléans et la rue aux Chats.

Le stationnement sera interdit sur toute la longueur du chantier

Environnement QU'EST-CE QUI S'MIJOTE ?

Vos avis et suggestions sur les projets de pontons sur le Loiret, de plantations sur le Pâtis et de gestion des dépôts sauvages nous intéressent.

Face à l'impossibilité de vous présenter les projets en réunion publique comme prévu eu égard au contexte sanitaire, il vous est proposé de les consulter à partir du *site de la commune (onglet Commission participative/ consultation publique)* et de faire part de vos observations et/ou suggestions.

Ceux ne disposant pas d'ordinateur sont invités à les consulter en mairie et à en récupérer éventuellement une copie.

Vos avis, observations, suggestions et offres de participation sont à présenter avant le 31 décembre 2020 à la commission environnement

via les boîtes à idées ou e-mail (mairie@mairie-st-hilaire-st-mesmin.fr)

CLUB DE L'AMITIÉ

Chers amis du Club de l'amitié, j'espère que vous et vos proches allez bien en cette période difficile. Notre bûche de Noël ne pourra avoir lieu, c'est donc nous qui viendrons à vous début décembre pour vous apporter les friandises habituelles.

En ce qui concerne l'AG 2021, nous espérons la faire en janvier comme prévu, mais sûrement avec des restrictions gouvernementales. Nous comptons sur vous pour renouveler votre adhésion et espérons pouvoir reprendre, dans un futur proche nos activités, qui nous le savons vous manquent et à nous également.

Dans l'attente de se revoir, prenez soin de vous et passez les fêtes de fin d'année du mieux que possible. Le Président.